

Salaire en cas d'incapacité de travail

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

Éléments de base

- Salaire soumis / non-soumis
- Taux de cotisations 2023
- Salaire en cas d'APG / accident / maladie
- Règle de calcul
- Cas pratiques

Pause

- Méthodologie pour la réduction du salaire à 80%
- Salaire net à 100%
- Cas pratiques

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

- Salaire en cas de réduction de l'assureur LAA
- Salaire en cas de salaire horaire irrégulier en cas d'accident
- Cas pratiques

Pause

- Salaire horaire en cas de maladie, avec retard du décompte des IJM
- Salaire en cas de décès
- Cas pratiques
- Clôture du cours

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.